

De nouvelles mesures ont été annoncées afin de renforcer les mesures de lutte contre la propagation du Coronavirus - Covid-19.

Communication de la Mairie du 7e :

Informations et actualités concernant les mesures prises dans le 7e arrondissement face à la crise sanitaire qui nous affecte.

Rachida Dati est pleinement mobilisée afin de préparer le déconfinement dans les meilleures conditions.

Près de 3000 masques en tissu ont été distribués aux habitants du 7e depuis la mi-avril. La prochaine distribution se tiendra le mercredi 13 mai à la Mairie du 7ème arrondissement au 116 rue de Grenelle de 10h30 à 13h.

Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre, il ne sera possible d'en retirer qu'un seul par personne, sauf exception, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Si des personnes rencontrent des difficultés à se déplacer, ils peuvent leur être adressés.

Le centre de dépistage, installé le 6 avril, est toujours à votre disposition de 14h à 17h du lundi au vendredi si vous êtes munis d'une prescription médicale. À ce jour, un dépistage des personnes âgées dans les structures dédiées a également pu être effectué. Les réservations sont à faire [via cette plateforme de réservation Doctolib](#).

Un recensement des primeurs du 7e a été réalisé : ils font un travail exceptionnel pour préparer et livrer des paniers de légumes et fruits de saisons, afin de faciliter votre approvisionnement : vous pouvez trouver [la liste via ce lien](#), sur le site de la Mairie du 7e.

Les services de la Mairie du 7e sont de nouveaux ouverts, de 9h à 16h, sur un format adapté afin que la fréquentation soit compatible avec le respect des règles sanitaires. A la demande du Maire du 7e, des zones d'attente ont été aménagées afin de permettre, dans toute la Mairie, le respect des règles de distanciation sociale. Des distributeurs de gel hydroalcoolique au niveau des entrées ont également été installés.

S'agissant en particulier du retrait des titres d'identité, il se fera sur [prise de rendez-vous via ce lien](#). Concernant les rendez-vous qui avaient été programmés mais annulés en raison du confinement, un sms proposant un créneau prioritaire sera envoyé.

A compter de lundi, la présentation d'une attestation de déplacement dérogatoire ne sera plus requise, à l'exception :

- Des déplacements dans les transports en commun, soumis à la présentation d'une attestation de l'employeur. Le trafic sera assuré dès lundi à hauteur de 3 métros et 3 RER sur 4 : [cliquez ici pour télécharger l'attestation](#).
- Des déplacements de plus de 100 km

Ce déconfinement très attendu sera développé et pérennisé grâce au civisme de tous et au respect des règles sanitaires. C'est ainsi individuellement et collectivement que nous réussirons à réduire la circulation du virus.

Rachida DATI (rachida.dati@paris.fr) est pleinement mobilisée et à votre disposition, n'hésitez pas à lui faire part de vos difficultés, interrogations et observations y compris par mail.